



Nevers, le 27 août 2018

Marie-Pierre CHAUMEREUIL
Inspectrice de l'Éducation Nationale
Pré-élémentaire

à

Mesdames et Messieurs
Les Directeurs d'école
Mesdames et Messieurs
les enseignants

Affaire suivie par
Marie-Pierre CHAUMEREUIL

Réf :
MPC/MV/ Note de rentrée 2018

Téléphone :
03 86 21 70 28

Mél. :
len58mat@ac-dijon.fr

Place Saint Exupéry
BP 24
58019 Nevers Cedex

OBJET : Note de service n° 1 circonscription Pré-élémentaire

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à tous les personnels nouvellement nommés qui rejoignent la circonscription, qu'ils soient néo-titulaires ou confirmés, issus de notre département ou d'autres contrées et à leur assurer un accueil personnalisé et le soutien de l'équipe de circonscription.

L'équipe de circonscription

La circonscription comprend les deux écoles du REP du Banlay (Blaise Pascal et Georges Guynemer) les trois écoles de Coulanges-les Nevers et les écoles de Challuy et Sermoise.

J'ai pour ma part en charge, outre le dossier départemental « école maternelle », les missions « art et culture », « numérique éducatif » et « formation initiale ».

L'équipe de circonscription est inchangée : Michelle Simon, conseillère pédagogique, Maryse Viala, secrétaire, Valérie Perreaut e-RUN (enseignante-référente pour les usages du numérique éducatif) seront à mes côtés pour vous accompagner dans vos missions et dans vos différents projets.

L'équipe élargie comprend les conseillers pédagogiques : arts visuels Philippe Thémiot, éducation musicale Fabien Tabus, numérique éducatif Marc Garin. Cyril Gottlieb traite les dossiers relatifs à l'EPS pour notre circonscription. Ils travailleront à nos côtés sur les dossiers spécifiques.

Nous aurons le plaisir d'accueillir cette année quatre professeurs des écoles stagiaires dans plusieurs écoles. Je souhaite qu'ils puissent être accompagnés dans leur mission par des équipes pédagogiques compréhensives et étayantes. Ils seront suivis par une équipe composée d'un formateur ESPE et d'un professeur des écoles maître-formateur.

Une nouvelle répartition des secteurs des enseignants référents conduit à une modification pour les écoles de Challuy et Sermoise : il s'agit dorénavant de Christine Bartolo.



Rentrée 2018 : évolutions des programmes des cycles 2, 3 et 4, nouvel enseignement de chant choral

Des programmes simplifiés et clarifiés pour les cycles 2, 3 et 4, entrent en application à la rentrée de l'année scolaire 2018-2019 pour le français, les mathématiques, l'enseignement moral et civique. Ils apportent aux programmes 2016 une terminologie plus claire et des contenus plus explicites.

- ✓ [les programmes d'enseignement concernant le cycle des apprentissages fondamentaux \(cycle 2\), le cycle de consolidation \(cycle 3\) et le cycle des approfondissements \(cycle 4\)](#)
- ✓ [Annexe 1, Cycle 2 \(pdf\)](#)
- ✓ [Annexe 2, Cycle 3 \(pdf\)](#)
- ✓ [Annexe 3, Cycle 4 \(pdf\)](#)
- ✓ [le programme d'enseignement moral et civique](#)

4 priorités pour renforcer la maîtrise des fondamentaux

De nouvelles recommandations pédagogiques viennent en appui des programmes scolaires pour faciliter l'apprentissage des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui.

- [\[Infographie\] 4 priorités pour renforcer la maîtrise des fondamentaux](#)
- [Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP : le guide](#)

Retrouvez les textes officiels des quatre recommandations pédagogiques :

- [Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome](#)
- [Enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française](#)
- [Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire](#)
- [La résolution de problèmes à l'école élémentaire](#)

Le plan de formation départemental s'adosse à la mise en œuvre des quatre priorités pour renforcer la maîtrise des fondamentaux. Il vous sera prochainement communiqué par le biais du site départemental de la DSDEN 58.

Les évaluations nationales à la rentrée 2018

Des évaluations nationales auront lieu dans toutes les classes de CP, CE1, 6^{ème}.

Deux évaluations en CP, touchant tous les élèves, auront lieu en septembre et en février. En français, deux séances de 20 minutes avec des exercices de compréhension de phrases à l'oral, de reconnaissance des sons et d'identification de lettres. En mathématiques, une séance de 20 minutes évaluant la construction du nombre, le calcul en ciblant le dénombrement, la décomposition d'un nombre, la connaissance de la ligne numérique.

Les évaluations sont passées sur cahiers d'exercices dans la deuxième quinzaine de septembre.

Une **évaluation en CE1** : une seule évaluation est prévue dans le courant de septembre là aussi pour tous les élèves. Elle nécessitera 3 séances de 20 minutes dont deux pour le français. L'évaluation se passe sur cahiers. Les enseignants devront saisir en ligne sur une plateforme nationale les résultats pour chaque élève.



En français les exercices concernent la fluence, la lecture à voix haute, la compréhension de l'écrit, la compréhension orale, la richesse du vocabulaire, l'orthographe. En mathématiques l'évaluation portera sur le calcul mental, le calcul en ligne, la résolution de problèmes.

Ces évaluations seront accompagnées de documents élaborés par la DEGESCO, en lien avec le conseil scientifique et la DEPP. Ces documents donneront des pistes pour l'analyse des résultats des élèves et des suggestions d'actions pédagogiques en classe au regard des possibles origines des difficultés repérées.

Les résultats seront diffusés à l'enseignant, à l'inspecteur et aux familles.

Plan mercredi : dès la rentrée , toutes les communes pourront proposer le mercredi un accueil de loisirs à forte ambition pédagogique.



Projet académique et forum apprenant : le projet académique entre dans une nouvelle phase, celle de l'opérationnalisation.

<http://academie-apprenante.ac-dijon.fr/leprojetacademique-dijon-academieapprenante/>

En parallèle à la réflexion menée au sein des groupes académiques sur les différentes priorités, vous pouvez participer en vous connectant sur le forum apprenant.

Le Forum Apprenant est un outil participatif au service de tous les acteurs du système éducatif. Posez des questions, proposez vos retours d'expérience, cliquez sur "J'ai appris" pour signaler les contributions qui vous sont les plus utiles et devenez expert et référent dans vos domaines de compétences.

<http://academie-apprenante.ac-dijon.fr/forum-apprenant/>

Journée de l'apprendre et des enseignantes et enseignants : première journée académique le vendredi 5 octobre prochain (cf courrier de madame la rectrice daté du 3 juillet).



Cette journée a pour objectif de mettre en place des actions mettant en valeur le plaisir et les interactions pour apprendre ensemble. Vous pouvez vous emparer des pistes proposées.

Elections des représentants de parents

Je vous rappelle l'importance d'associer les parents à la vie de l'école. C'est pourquoi les parents doivent être encouragés à participer à la vie de l'établissement scolaire et à assurer pleinement leur rôle dans la communauté éducative. Parce que l'implication des parents est déterminante dans la réussite des élèves, leur participation aux élections des représentants des parents d'élèves est essentielle. Pour l'année scolaire 2018-2019, les élections se dérouleront **le vendredi 12 ou le samedi 13 octobre 2018**. Lors de la réunion organisée en début d'année, une information précise sera donnée aux parents d'élèves sur l'organisation de ces élections. Je vous invite à vous reporter au BO n° 28 du 12 juillet 2018 qui fixe les règles précises d'organisation.

Je vous rappelle que le code de l'éducation prévoit, depuis la rentrée 2006-2007, la transmission des coordonnées électroniques des parents d'élèves aux associations de parents d'élèves qui en font la demande. Pour ce faire, vous devez préalablement obtenir l'accord des parents quant à la communication aux associations des informations suivantes : noms, adresses postales et électroniques

Journée du sport scolaire : elle aura lieu le mercredi 26 septembre. Dans ce cadre un temps de formation sera proposé par l'USEP.

Rendez-vous de carrière : La réforme de l'évaluation des enseignants entre dans sa deuxième année. Vous trouverez sur le site de la circonscription pré-élémentaire les modalités pratiques des rendez-vous de carrière qui débuteront en novembre 2018.

APC

Les écoles ont été destinataires, le 15 mai 2018, d'une note départementale concernant la mise en œuvre des activités pédagogiques complémentaires à partir de la rentrée 2018.

L'avenant au projet d'école pourra être rédigé soit sur le temps de la journée de solidarité prise avant la journée de pré-rentrée soit sur la journée de pré-rentrée elle-même.

Cet avenant sera retourné au secrétariat de circonscription pour le 10 septembre 2018.

Une information sur l'organisation des activités pédagogiques complémentaires inscrite dans l'avenant sera faite lors du premier conseil d'école.

Rentrée en musique

Lors de la dernière rentrée scolaire de nombreuses écoles se sont mobilisées pour mettre en œuvre la « Rentrée en musique ». Ce fut un moment privilégié de partage musical de convivialité et de fierté pour les élèves. Cette nouvelle rentrée en musique pourra donc participer à un accueil bienveillant et instaurer un cadre confiant pour l'ensemble des membres de la communauté éducative.

Il s'agit de proposer aux élèves qui étaient déjà scolarisés dans l'école l'année précédente, d'accueillir leurs nouveaux camarades en musique, ce qui constitue une manière chaleureuse de leur souhaiter la bienvenue. Les partenaires du milieu associatif ou des collectivités locales pourront être associés à ce moment.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet, les équipes pédagogiques peuvent s'appuyer sur les fiches consacrées au chant dans les ressources



d'accompagnement des enseignements artistiques publiées sur Eduscol ainsi que sur les répertoires à chanter proposés sur Musique Prim, site de ressource pour l'éducation musicale à l'école.

Cet évènement participe de la volonté commune des ministères de l'éducation nationale et de la culture de développer la pratique de la musique à l'École.

Pour cette seconde édition il est important que toutes les écoles s'engagent dans un temps de pratique musicale collective le lundi 3 septembre au moment de la journée qui vous paraîtra le plus opportun.

Organisation de l'école

Le registre qui permet de rassembler l'ensemble des **comptes-rendus** des diverses réunions concernant l'école doit être tenu par le directeur. Les comptes-rendus des conseils d'école doivent m'être adressés dès qu'ils sont rédigés. Les directeurs devront être en mesure de préciser la mise en œuvre des 108 h dans l'école. A cet effet, je vous remercie de bien vouloir mettre en place un calendrier annuel des temps de concertations des équipes pédagogiques (CMC « personnalisation des parcours » / CMC « pédagogiques » / journées de pré-rentrée / journée de solidarité/ animation in-situ) fixant les dates de rencontres ainsi que les axes de travail à privilégier. L'articulation de ces temps de concertation visera à affiner les différents parcours déclinés dans le projet d'école 2017/2020 mais aussi à répondre aux besoins spécifiques de chaque équipe. Cette organisation décidée collégialement permettra d'avoir une lisibilité sur l'année pour chacun.

En outre, je vous demande de faire parvenir, quinze jours à l'avance, au secrétariat de la circonscription, les dates et ordres du jour des différents conseils afin que nous puissions, éventuellement, vous apporter une aide si besoin est. Vous n'oublierez pas d'informer également à l'avance les membres du RASED dont l'expertise est particulièrement précieuse, afin qu'ils puissent organiser leur emploi du temps.

Récréations : Je tiens à souligner, à chacun, l'obligation de **respecter les horaires de l'école** (début et fin des cours, durée des récréations) ; il en va de notre responsabilité de fonctionnaire que de les respecter et les faire respecter. Pour jouer pleinement son rôle, **le moment de la récréation ne saurait se situer en fin de demi-journée scolaire.**

Je vous invite à privilégier l'accueil dans les classes plutôt que dans la cour dès que cela est envisageable.

Journée de solidarité : certains d'entre vous ont déjà fait remonter à la circonscription la date à laquelle ils récupéraient cette journée ; pour les autres, merci de donner cette information pour le **15 septembre**.

Sécurité dans les écoles

Comme chaque année, les PPMS seront à actualiser. La note de service n° 2 vous donnera toutes les précisions utiles pour répondre à vos interrogations éventuelles.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Signé
Marie-Pierre CHAUMEREUIL